N°5 - Octobre 2021

Entre-nous

Le Vésinet, la lettre du Maire

Rendre hommage à la culture pour mieux la faire rayonner

Le 30 novembre prochain, Joséphine Baker, artiste franco-américaine, entrera au Panthéon. Pour la première fois, cette cérémonie honorera une femme seule, de couleur noire, sans conjoint ou compagnon de lutte.
Des luttes, Joséphine Baker en a mené tout au long de sa vie : chanteuse, danseuse, actrice, meneuse de revue et résistante, elle consacra sa vie à l'un de ses deux amours : Paris.

Aujourd'hui, c'est à notre Ville de lui déclarer sa flamme. Habitante de la remarquable Villa Beau-Chêne de 1929 à 1947, nous exprimons notre fierté et notre reconnaissance de voir la Nation rendre hommage à cette femme d'engagement. **Nous avons milité en faveur de sa panthéonisation et sommes honorés que ces combats d'hier soient enfin unanimement reconnus aujourd'hui**.

C'est avec une joie non dissimulée que la Ville a travaillé pour vous proposer, dès à présent et jusqu'au 1er décembre, **tout un programme de festivités qui mettront à l'honneur Joséphine Baker : conférence, table ronde, concours de nouvelles et concert**. Nous remercions également la Société d'Histoire du Vésinet qui a permis l'organisation d'une exposition consacrée à sa vie hors norme et plus particulièrement à son engagement en tant que Résistante. **Nous vous invitons à la découvrir dans le hall de la mairie, du 22 novembre au 3 décembre.**

En cette fin d'année, la Ville va également honorer son Conservatoire Georges Bizet à l'occasion des 50 ans de son existence. Nous nous réjouissons que l'organisation de cet anniversaire, perturbée par la crise sanitaire, puisse enfin se dérouler. Une quinzaine de représentations est programmée en novembre et décembre. Elles mettront à l'honneur toutes les pratiques artistiques enseignées au Conservatoire de la musique à la danse en passant par le théâtre.
Venez nombreux partager ces instants culturels et honorer la qualité d'enseignement des professeurs de notre Conservatoire.

Nous profitons de cette lettre pour réaffirmer notre attachement particulier à cet équipement culturel qui incarne parfaitement la richesse et la diversité de la politique culturelle vésigondine que nous souhaitons faire rayonner dans notre Ville.

Avec notre Bibliothèque Marcel Gotlib, notre Théâtre Alain Jonemann et notre Cinéma Jean Marais, tous ces équipements contribuent au charme et au caractère exceptionnel du bien-vivre ensemble dans notre Ville.

Bruno Coradetti
Maire du Vésinet
Vice-Président de la CASGBS

Didier Guérémy
Adjoint au Maire délégué
à la vie culturelle et associative

(Facebook Live)

Les dates des prochains Facebook Live :

Mardi 16 novembre à 19h30
Mercredi 15 décembre à 19h00

Posez dès à présent vos questions par mail :

facebook@levesinet.fr

(Rencontres citoyennes)

Les dates des prochaines rencontres citoyennes :

Samedi 20 novembre à 11h30
Samedi 11 décembre à 11h30

Venez partager votre vision du Vésinet et échanger avec les élus sur les problématiques du quotidien autour d'un verre.

Rencontres organisées au Forum,
3 avenue des Pages.

Les (50 ans du Conservatoire Georges Bizet)

50 ans d'histoire au service de la culture

Acteur incontournable de la vie culturelle vésigondine, le Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique Georges Bizet fête aujourd'hui ses 50 années d'existence. Voici l'histoire de sa création.

La Ville confie en 1970 la responsabilité de fonder un Conservatoire à André Gosset, alors professeur au Conservatoire de Paris 15e et trombone solo à la Musique de l'Air puis à l'Opéra de Paris. **Son but est d'offrir la possibilité au plus grand nombre de s'initier à la pratique instrumentale en s'appuyant sur des concertistes reconnus.**

Dans un premier temps, le Conservatoire s'installe dans les classes de l'école primaire Princesse. Les cours ont lieu le soir en semaine et le samedi. Mais on est rapidement à l'étroit face au succès grandissant de l'établissement.

Alors, à la création du Centre des Arts et Loisirs en 1978, le Conservatoire vient s'y installer. Les cours se répartissent dans les différents locaux du Théâtre : une classe de danse est créée dans la salle de répétition au dernier étage, les cours d'instruments sont donnés dans les loges du Théâtre et les cours de solfège sont donnés dans l'ancienne école primaire Pallu.

Mais il s'agit d'une période transitoire. On se rend vite compte qu'il est nécessaire de créer un vrai lieu pour le Conservatoire. **La Ville rachète donc en 1981 un bâtiment d'archives situé boulevard d'Angleterre, qu'elle convertit en Conservatoire baptisé Georges Bizet.**

Ces nouveaux locaux vont permettre à l'établissement de diversifier ses enseignements avec la création de la section théâtre en 2009 puis la mise en place de cours de MAO (Musique Assistée par Ordinateur) en 2016 et de musique actuelle en 2017. Depuis la rentrée 2021, on y enseigne aussi la danse jazz. Enfin, de nombreuses masterclass ont été organisées avec notamment Denis Pascal et Alexander Zolotarev (piano) en 2012 ou encore Bernard Soustrot (trompette) en 2019.

Catherine Dartinet (au centre) élève en 1978, maintenant professeur de formation musicale

Concert des élèves en 1976

« Ce concert représentera la pluralité du Conservatoire avec des spectacles de ses trois disciplines… »

Rencontre

Gaël Péron est le directeur du Conservatoire Georges Bizet depuis quatre ans. Il dirigera plusieurs concerts à l'occasion des 50 ans de l'établissement.

Quelle est l'histoire du Conservatoire ?
Le Conservatoire du Vésinet a été créé en 1970 avec une volonté de rayonnement culturel pour la ville. En 1975, il compte déjà 500 élèves. Il déménage donc pour s'agrandir en 1981 à son emplacement actuel qui est un ancien dépôt d'archives. Aujourd'hui, ***le Conservatoire vit au quotidien grâce au travail de l'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative qui regroupe 28 enseignants et 2 assistantes administratives,*** *sous l'impulsion de ses directeurs adjoints Laurence Stricker et Franck Guicherd.*

Qu'avez-vous prévu pour fêter ses 50 ans ?
Pour les concerts, nous avons cherché à réunir tous les niveaux et toutes les classes d'élèves sur des concerts pour qu'ils puissent jouer ensemble sur scène. Seuls les élèves de 3e cycle, qui ont 10 ans de pratique, joueront leur concert sans être mélangés aux autres classes.
Jouer sur scène est un aspect important qui complète la formation qu'ils ont reçue. C'est un passage obligé. De plus, tous les styles musicaux sont représentés dans la programmation, pour rappeler que **le Conservatoire ne se cantonne pas seulement à la musique classique.**

Le gala final, les 4 et 5 décembre, réserve-t-il des surprises ?
Ce concert représentera la pluralité du Conservatoire avec des spectacles de ses trois disciplines, à savoir la danse, la musique et le théâtre. À cette occasion, d'anciens élèves qui ont fait leur chemin seront également de la partie pour faire profiter les Vésigondins de leur talent.

Programme

L'ENSEMBLE DES MANIFESTATIONS ORGANISÉES POUR LES

50 ans du Conservatoire

SONT GRATUITES ET SANS RÉSERVATION

(dans la limite des places disponibles)

SAMEDI 20 NOVEMBRE

11H15 L'HEURE DU CONTE

« La flûte magique de Luna »

Avec la participation du Conservatoire et de la Bibliothèque :

- **Laurence Stricker,** flûte
- **Anne Mispelter,** harpe
- **Muriel Lacroix et Fany Le Viavant,** récitantes.

Pour les 3 ans et plus scolarisés.
Environ 30 minutes.
Bibliothèque Marcel Gotlib.

19H30 GRAND RÉPERTOIRE

- **Svetlana Ramic,** piano
  et son fils Maxime Ramic, violon
- **Gabriel Gorog,** piano
  et son fils Natan Gorog, alto

Œuvres de Brahms, Suk, Tchaïkovski, Paganini.

Conservatoire Georges Bizet.
Salle Poulenc (auditorium).

DIMANCHE 21 NOVEMBRE

16H00 CONCERT JEUNES TALENTS

Avec les élèves de cycle 3 du Conservatoire

Hôpital du Vésinet.

LUNDI 22 NOVEMBRE

19H30 CARTE BLANCHE « GUITARE »

Musiques classiques et traditionnelles avec Renato Velasco, professeur de Guitare, et ses élèves.

Conservatoire Georges Bizet - Salle Pasteur.

MARDI 23 NOVEMBRE

19H30 BALLADE MUSICALE

Concert des professeurs :
départements « Vents et Percussions »

- **Odile Laboureix,** trombone
- **Alexandre Welmann,** trompette
- **Saki Tanaka,** saxophone
- **Mayumi Guicherd,** percussions

Œuvres de Piazzolla, Chostakovitch, Tomasi et Bernstein.
Conservatoire Georges Bizet - Salle Pasteur.

MERCREDI 24 NOVEMBRE

19H30 UNE HEURE AVEC GEORGES BIZET

Orchestres, ensembles et chorales des élèves

- **Présentation Sylvia Avrand-Margot,** professeur de piano.

Conservatoire Georges Bizet - Salle Pasteur.

JEUDI 25 NOVEMBRE

20H30 ROSAWAY

Rachel Ombredane, flûtiste, est une ancienne élève de la classe de Laurence Stricker du Conservatoire.

Elle forme en 2017 le duo RoSaWay avec Stéphane Avellaneda. De cette union naissent des compositions portées par une voix grave aux accents soul, accompagnées d'une batterie énergique et sensible, le tout dans une atmosphère originale qui ne vous laissera pas indifférents.

Cinéma Jean Marais.

VENDREDI 26 NOVEMBRE

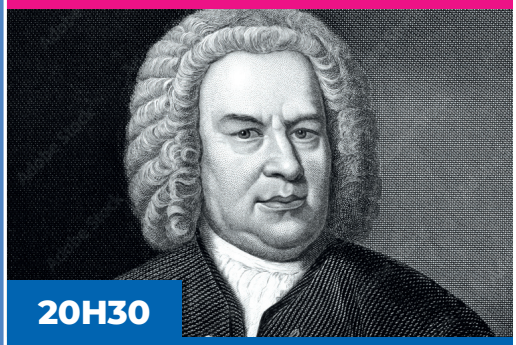

20H30

CONCERT BAROQUE

Les concertos brandebourgeois, au nombre de six, ont été écrits par Jean-Sébastien Bach pour le margrave Christian Ludwig de Brandebourg en 1721.

Ils sont très variés, tant du point de vue des effectifs, de leur style ou de leur genre.
Le concerto n°5 sera interprété au clavecin par Jorge Silva, professeur de formation musicale au Conservatoire et Laurence Stricker à la flûte. Au programme également, le concerto en Sol Majeur de Telemann pour Alto avec en soliste Emmanuelle Stanèse. Direction Gaël Péron.

Temple du Vésinet.

SAMEDI 27 NOVEMBRE

16H00

FRATRIES EN MUSIQUE

Concert des élèves et de leurs familles

Théâtre Alain Jonemann.

DIMANCHE 28 NOVEMBRE

16H00

CARTE BLANCHE « ORGUE »

Audition des classes d'orgue d'Elisabeth Romanek, professeur au Conservatoire. Œuvres de Bach, Boëllmann, Mendelssohn.

Église Sainte-Marguerite.

JEUDI 2 DÉCEMBRE

20H30

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

Pierre-Sébastien Kuntzmann, professeur d'Art Dramatique et ses élèves.
« L'anniversaire du Conservatoire ».
Pièces de Jean-Michel Ribes.

Cinéma Jean Marais.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 20H30 ET DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 16H

GALA DU CONSERVATOIRE

Spectacle de danse, théâtre, chorales, orchestre symphonique.

En ouverture de ce Gala deux anciennes élèves de la classe de danse classique de Natacha Rumak :

- **Naïs Duboscq,** sujet à l'Opéra National de Paris
- **Charlotte Skreikes,** du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon

Sélim Mazari, pianiste nommé aux Victoires de la Musique Classique et ancien élève de la classe de Suzel Ginisty, jouera en deuxième partie le Concerto pour piano n°3 de Beethoven avec l'orchestre des professeurs et élèves du Conservatoire, sous la direction de Gaël Péron.

Théâtre Alain Jonemann.

VENDREDI 17 DÉCEMBRE

20H30

CONCERT DE NOËL

L'Harmonie est une longue tradition musicale du Vésinet, créée fin 1977 à l'initiative de Joaquim Lopez, professeur de solfège et de saxophone du Conservatoire.

Aujourd'hui, 50 musiciens amateurs de 14 à 84 ans font partie de l'Harmonie qui joue lors des cérémonies commémoratives et des fêtes vésigondines. Elle permet de faire rayonner Le Vésinet jusque dans nos villes jumelles de Worcester, Unterhaching ou Villanueva de la Cañada mais aussi plus localement en jouant dans la banlieue parisienne.

Théâtre Alain Jonemann.

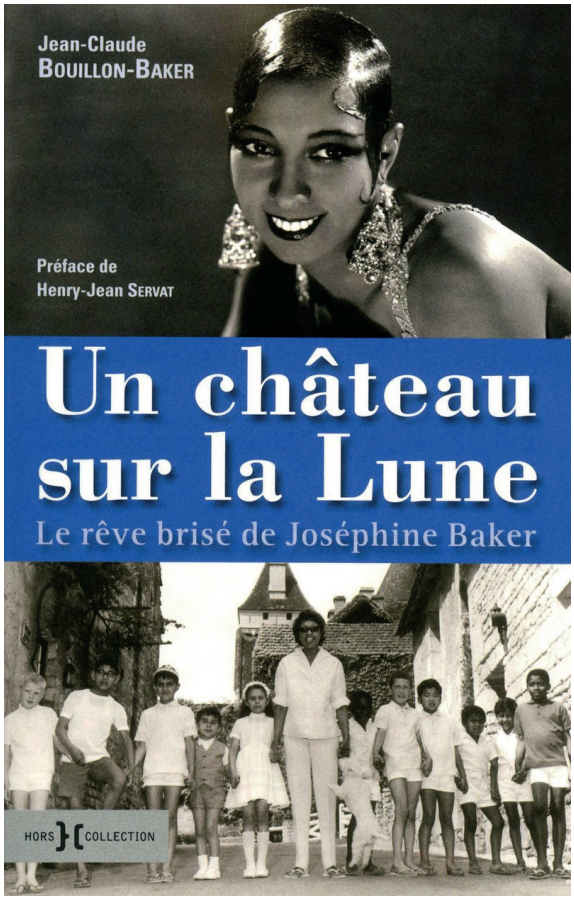

Joséphine Baker, femme aux multiples facettes

Beaucoup de Vésigondins ignorent sans doute que la célèbre chanteuse a résidé pendant de longues années dans leur ville, de 1929 à 1947. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle s'est engagée dans la Résistance puis dans l'Armée de la France Libre. Cet engagement lui vaut de recevoir plusieurs décorations militaires après la guerre. Retrouvez plus d'informations sur son rôle dans la Résistance en scannant le QR Code ci-dessus.

À l'occasion de l'entrée au Panthéon de Joséphine Baker le 30 novembre prochain, nous avons rencontré le cinquième de ses douze enfants adoptifs, Jean-Claude Bouillon Baker, qui réédite actuellement son livre autobiographique « Un château sur la lune, le rêve brisé de Joséphine Baker ».

Malgré le fait que cette période de sa vie soit antérieure à votre naissance, que savez-vous du lien de votre mère avec la ville du Vésinet ?

Après son arrivée en 1925 à Paris, Joséphine Baker déménage en 1929 au Vésinet, dans la Villa « Le Beau Chêne » située au 52 de l'avenue Georges Clemenceau. Elle y reste jusqu'en 1947, après la Seconde Guerre mondiale pendant laquelle les Allemands occupent sa maison. Durant ces années, elle participe volontiers aux fêtes locales comme le départ du Tour de France.

Que représente pour vous l'entrée au Panthéon de votre mère ?

L'entrée de Joséphine Baker au Panthéon est **un véritable hommage rendu par la France à la femme qu'elle était.** Pour nous, ses enfants, il s'agit aussi de l'aboutissement d'un projet de huit années qui s'est peu à peu concrétisé grâce à l'action de chacun. La pétition initiée par Laurent Kupferman a permis au Président Emmanuel Macron de franchir le pas. Au-delà de l'hommage rendu, cette Panthéonisation va permettre de lever le voile sur les différentes facettes de la femme qu'elle a été.

Justement, quelles étaient les différentes facettes de Joséphine Baker ?

On retient d'elle une grande artiste de music-hall mais elle a aussi su s'engager pour de nombreuses causes. **Elle a participé à la marche sur Washington pour l'emploi et la liberté auprès de Martin Luther King durant laquelle elle a prononcé un discours.** C'est aussi la seule artiste française noire d'origine américaine qui a reçu cinq récompenses militaires pour son engagement total pour la France et son rôle au sein de la résistance durant la Seconde Guerre mondiale.

Pouvez-vous nous parler de son projet d'adoption ?

Avec notre père Jo Bouillon rencontré en 1947, elle mène une expérience totalement inédite et inégalée à ce jour : elle adopte douze enfants, chacun de nationalité différente, et les élève tous ensemble dans le domaine des Milandes en Dordogne. Elle crée un véritable « village du monde » multiculturel.

Aujourd'hui, dans la société, la diversité fait écho et l'expérience que Joséphine Baker a menée est particulièrement importante dans ce sens.

C'est cette histoire que je raconte dans mon livre.

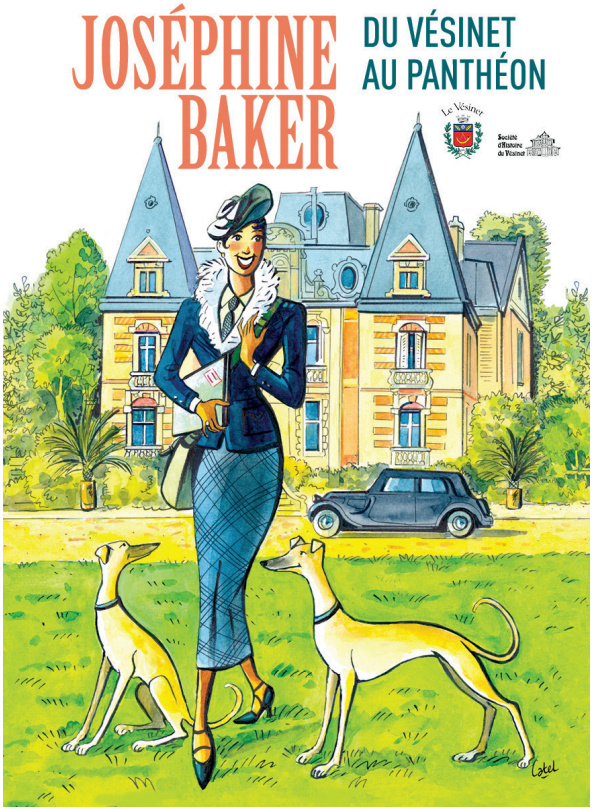

A l'occasion de l'entrée de Joséphine Baker le 30 novembre 2021 au Panthéon, plusieurs événements seront organisés en son hommage en novembre et décembre.

Programme

Lundi 22 novembre au vendredi 3 décembre

Exposition d'une douzaine de panneaux
sur les souvenirs de Joséphine Baker conservés par la Société d'Histoire du Vésinet (SHV).
Hall de la mairie du Vésinet.

Mercredi 24 novembre – 19h

Conférence avec Laurent Kupferman
Initiateur en 2019 de la pétition pour faire entrer Joséphine Baker au Panthéon, Laurent Kupferman a recueilli près de 40 000 signatures sur le site **Change.org**.
Salle du Conseil de la mairie.
Inscriptions par mail : ***evenementiel@levesinet.fr***

Lundi 29 novembre – 20h30

Concert hommage à Joséphine Baker
par l'orchestre Opéra Sinfonia, sous la direction de Gaël Péron.
Temple du Vésinet.

Mercredi 1er décembre – 19h

Table ronde
Participants :

- **Jean-Claude Bouillon Baker :** cinquième des douze enfants adoptés de Joséphine Baker, il a publié un ouvrage sur la vie de sa mère intitulé ***« Un château sur la lune, le rêve brisé de Joséphine Baker »***.
- **Brian Baker :** septième des douze enfants adoptés de Joséphine Baker, il publie le 17 novembre un livre intitulé « Joséphine Baker l'universelle ».
- **José-Louis Bocquet & Catel Muller :** respectivement auteur et illustratrice de la bande dessinée sur Joséphine Baker parue en 2016 aux éditions Casterman. Catel Muller a également réalisé l'affiche de l'événement.

Bibliothèque Marcel Gotlib.
Inscriptions par mail : ***evenementiel@levesinet.fr***

Concours de nouvelles « J'ai deux amours... »

La Bibliothèque Marcel Gotlib organise un concours sur le thème de la fameuse chanson **« J'ai deux amours... »** interprétée en 1930 par Joséphine Baker. Vous pouvez écrire sur le thème de l'amour, toutes les perspectives sont possibles. Laissez parler votre créativité !

Vous pouvez participer en envoyant votre création par mail jusqu'au 17 novembre 2021 à l'adresse suivante :
bibliotheque@levesinet.fr

La remise des prix aura lieu lors de la table ronde du 1er décembre.
Règlement complet : **www.boucledesmediatheques.fr**

Tous à vos plumes !

HONTE A VOUS, MONSIEUR LE MAIRE !

Le Contexte : La mairie a lancé le projet de modification simplifiée n°4 du PLU (zone îlot des Courses) avec mise à disposition du projet au public du 9/6 au 9/7/21. Par courrier du 6/7, la préfecture (DDT) émet de sérieuses réserves sur le fond, la forme et le calendrier du projet. La mairie les conteste par courrier du 2/9.

Le Scandale : Lors du conseil municipal du 7/10, le maire dit avoir reçu ce jour même une réponse de la DDT, qu'il n'a pas eu le temps de nous transmettre (un courriel prend quelques minutes !). En séance, on nous livre une version tronquée du contenu « la préfecture a validé toute la procédure ».

Faux : nous découvrons, le lendemain, que dans sa réponse la DDT réitère toutes ses réserves en les étayant, confirmant ainsi toutes les anomalies relevées par les groupes d'opposition.

L'Epilogue : Il est entre nos mains à tous. APV mettra tout en œuvre pour arrêter le détricotage, parcelle par parcelle, du PLU, pour combattre la densification de l'habitat et stopper la bétonnisation programmée du Vésinet. **Notre cadre de vie est en danger.**

T. Gripoix, A. de Mengin, J-P Goetschy,
C. Poncelet, C. Molly-Mitton
agirpourlevesinet@outlook.fr

Un mensonge en béton

Nous vous avions alerté quand le maire de la ville a délégué à la communauté d'agglomération les droits de la ville à attribuer ses logements sociaux.
Nouvelle étape, pour créer les centaines de logements sociaux qu'il a promis au Préfet, volume non compatible avec notre PLU, le Maire a « logiquement » décidé de modifier le PLU du Vésinet (îlot des Courses).

Mais au lieu prendre la mesure de cet acte lourd, **le maire ose tout, invente des procédures simplifiées, cache les doutes de la Préfecture, d'abord aux Vésigondins dans des procédures d'informations bâclées, puis au conseil municipal.**

Des lignes rouges sont allègrement franchies par cette équipe qui intègre pourtant en son sein la Présidente de la commission des lois. Notre groupe qui a bâti ce PLU durant la dernière mandature en 2014, qui l'a sanctuarisé avec un règlement de Site Patrimonial Remarquable, ne restera pas inactif face à ces forfaitures viciant la parole du préfet et l'information honnête des Vésigondins. **Nous avons officiellement demandé l'annulation de ces délibérations votées et avec les autres groupes d'opposition déposerons un recours au Tribunal administratif si nécessaire.**

Le Vésinet notre Ville
B. Grouchko, C. Politis, F. Gluck

Le maire transforme la réalité pour faire voter sa modification du PLU

A l'issue d'une correspondance entre l'Etat et la ville, le conseil municipal a examiné un projet de modification du PLU pour permettre à un bailleur social de construire sur une parcelle de l'avenue des Courses davantage de logements sociaux que prévu. A cette occasion le maire a communiqué oralement des informations erronées sur le contenu de cette lettre.

A plusieurs reprises, le maire a affirmé que la dernière lettre de la préfecture valide l'ensemble de la procédure de modification du PLU. En reprenant ses paroles dans la vidéo disponible en ligne, le maire a ainsi indiqué : *« Je vous donne la phrase de conclusion : tout ce qui a été fait est parfaitement légal et donc justifie le fait de pouvoir faire une modification simplifiée. Voilà, bon, c'est la position de la préfecture. »*

En réalité, le courrier de l'Etat fait 4 pages dont 3 d'analyse juridique et dit tout le contraire. Il détaille les points de nature à *« fragiliser juridiquement la procédure »*, à savoir des erreurs dans la consultation des services de l'Etat et dans le choix de la procédure de modification simplifiée.

Un tel comportement n'est pas à la hauteur du sérieux attendu pour diriger les affaires de la ville.

S. CABOSSIORAS, B. BURG,
G. de CHAMBORANT

Directeur de la publication :
Bruno Coradetti
Crédits photos :
Service Communication
Adobe Stock
Audrey+Wandy
Evelyne Desaux
Photos DR
Maquette :
Richard Béghin
Impression :
Imprimerie - RAS
Villiers-le-Bel - 01 39 33 01 01

Distribution :
Delta Communication / Toute reproduction, partielle ou intégrale est interdite sauf autorisation / Imprimé sur papier provenant à 100% de forêts gérées durablement.
Merci aux services de la Ville qui ont collaboré à l'élaboration de ce numéro.

HÔTEL DE VILLE DU VÉSINET
01 30 15 47 00
60, boulevard Carnot
78110 Le Vésinet.

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC 10-31-1300
pefc-france.org

Retrouvez votre Ville sur internet : **www.levesinet.fr**
Courriel : **mairie@levesinet.fr**